



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

NOM : BERTHELOT

Prénom : GERALDINE

Corps / grade Professeur de lycée professionnel classe normale

Echelon : 8ème échelon

Date de naissance : 13 mai 1969

Discipline ou spécialité Arts appliqués option design

Affectation : LYC PROF CORVISART-TOLBIAC

Académie ou département Paris

Année scolaire : 2017 - 2018

COMPTE-RENDU DE RENDEZ-VOUS DE CARRIERE

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				X
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves				X
Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves				X
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				X
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves				X
Coopérer au sein d'une équipe				X
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement				X
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				X
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				X
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				X
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				X



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

NOM : BERTHELOT

Prénom : GERALDINE

APPRECIATION GENERALE DES EVALUATEURS

L'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux.

Appréciation littéraire de l'inspecteur

Madame Creusot partage les valeurs de la République qu'elle respecte et fait respecter durant ses cours. Elle entretient de bonnes relations avec ses classes dont l'investissement est attesté par l'observation de la séance pédagogique et l'étude des dossiers présentés lors de l'entretien. Elle utilise un langage clair et adapté. Les documents utilisés sont de qualité. S'appuyant sur sa grande maîtrise des outils numériques, ses demandes et les moyens qu'elle fournit aux élèves sont variés et innovants, utilisant pleinement les nouvelles technologies. Ses interventions pédagogiques sont conformes aux attendus des référentiels. Ses séquences et ses séances pédagogiques sont structurées. Ses progressions, cohérentes. Les évaluations sont précises et adaptées aux demandes. Par ailleurs, Madame Creusot pratique naturellement une pédagogie de projet. Son investissement au profit de l'institution est attesté par sa mission de webmestre du site disciplinaire académique et par la qualité des projets dans lesquels elle engage ses élèves.

Appréciation littéraire du chef d'établissement

Madame Creusot met ses qualités et ses compétences professionnelles au service de ses élèves voire de ses collègues. C'est une enseignante référente quant aux disciplines qu'elle enseigne, quant à l'aide qu'elle peut apporter à ses collègues. Elle est très impliquée dans la vie de l'établissement. Elle donne en effet, beaucoup de son temps pour mettre en place des dispositifs d'accompagnement des élèves, pour piloter les personnes en charge de la maintenance du parc informatique et pour siéger dans les grandes instances délibératives du lycée. De par son haut niveau d'expertise, elle anime des stages FIL concernant l'usage des logiciels dédiés aux arts graphiques. Madame Creusot est une personne ressource pour l'établissement.

OBSERVATIONS DE L'AGENT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

NOM : BERTHELOT

Prénom : GERALDINE

APPRECIATION FINALE DE L'AUTORITE COMPETENTE

A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
			X

Le 14/09/2018

Le recteur de l'académie de PARIS

Modalités de recours :

L'appréciation finale peut faire l'objet d'un recours : vous disposez d'un délai de 30 jours francs à compter de la notification du présent document pour saisir l'autorité compétente d'une éventuelle demande de révision. A compter de la réception de la demande, celle-ci disposera à son tour d'un délai de 30 jours francs pour réviser, le cas échéant, l'appréciation finale. L'absence de réponse équivaut à un refus de révision.

En cas de rejet de votre recours, vous disposerez d'un nouveau délai de 30 jours francs suivant la réponse ou l'absence de réponse de l'autorité concernée pour demander à cette autorité de saisir la commission administrative paritaire compétente d'une demande de révision.